BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE MALACOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME XVIII

(TROISIÈME SÉRIE, TOME III)

ANNÉE 1883

BRUXELLES

P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

45, RUE DU POINÇON, 45

exemplaire du tiré à part suivant des Bulletins, tome XVIII, 1883 : *Note sur des coquilles terrestres et fluviatiles recueillies à Aeltre*, par P. Pelseneer.

Communication du Conseil.

M. le Secrétaire annonce que le bureau de la Société, pour l'année 1883-1884, reste composé de la manière suivante :

Président : J. Crocq.
Vice-président : H. Denis.
Secrétaire : Th. Lefèvre.
Trésorier : É. Fologne.
Bibliothécaire : L. Pigneur.
Membres : P. Desguin.
— É. Hennequin.

Présentation de travaux pour les publications de la Société.

M. Delvaux dépose et donne lecture d'un travail qui sera accompagné d'une planche, intitulé : *Description d'une huître wemmelienne nouvelle, suivi d'un coup d'œil sur la constitution géologique de la colline Saint-Pierre et sur les alluvions qui forment le substratum de la ville de Gand.*

La parole est ensuite donnée à M. Dollo, qui lit une note, accompagnée de figures, *sur les crochets remarquables de certaines coquilles de Lamellibranches.*

L'assemblée vote ensuite l'impression de ces deux travaux dans les mémoires de la Société, et M. le Président adresse des remerciements aux auteurs.

Lecture.

M. Raeymaekers obtient la parole et donne lecture de la note suivante :

NOTE SUR UN GISEMENT BOLDÉRIEN FOSSILIFÈRE A PELLENBERG,

par D. RAEYMAEKERS.

Nous avons l'honneur de communiquer à la Société la découverte que nous venons de faire, à Pellenberg, d'un gisement boldérien fossilifère.

Nous ne ferons pas l'historique de ce système, dont l'étude du bassin et de la faune a été l'objet de nombreux travaux de la part de MM. Cogels, baron van Ertborn, Van den Broeck et d'autres géologues. Toutes ces publications vous étant connues, nous jugeons inutile de revenir sur ce sujet. Cette formation commence par un niveau graveleux qui repose sur l'argile à septaria de Boom ou rupélien supérieur r^2, et est limitée vers le haut par le gravier de la base du diestien.

Très peu argileux vers la base, le principal caractère de ces assises est de présenter des sables fins, de coloration blanchâtre ou jaunâtre, quartzeux, pailletés de mica en proportion variable et parsemés de glauconie toujours en petite quantité.

Au fur et-à mesure qu'on se rapproche du contact avec r^2, la grosseur du grain augmente pour passer à l'état de sable grossier.

Le gravier séparatif peut être constitué soit par une couche de cailloux, soit même par quelques grains de quartz plus développés que les autres, et reposant sur l'argile de Boom.

L'épaisseur des assises boldériennes sur la planchette de Lubbeck varie de 20 centimètres à 10 mètres.

Comme le font très bien remarquer M. le baron O. van Ertborn et M. Cogels dans le texte de cette même planchette, les dénudations diestiennes ont été moins désastreuses pour le boldérien que lorsque le quaternaire surmonte celui-ci. Les infiltrations météoriques traversant le diestien doivent nécessairement enlever des particules ferrugineuses. Celles-ci, ne trouvant pas des argiles qui leur font obstacle, percent le gravier et pénètrent dans les couches boldériennes, qu'elles colorent avec une intensité décroissante de haut en bas. On y remarque des concrétions géodiques analogues à celles de la formation diestienne. Les sables supérieurs s'agglomèrent pour former des bancs de grès d'une épaisseur et d'une dureté variables. Ces pierres présentent sur une couche fraîche la texture foliacée, quoique moins développée, des couches horizontales ou inclinées du diestien. Jusqu'à ce jour, nos recherches personnelles nous y ont fait découvrir des traces nombreuses de lignite, et même nous pensons y avoir trouvé un *Balanophyllia.* Certains insectes recherchent ces pierres pour s'y creuser des retraites pour leurs larves. Ces tanières ressemblent assez bien aux traces des mollusques lithophages des grès roulés bruxelliens que l'on rencontre dans le gravier de la base du laekenien. Puis l'élément ferrugineux colore de moins en moins la roche; dont l'aspect devient jaunâtre, grisâtre et même blanchâtre en certains endroits. En même temps, la cohérence diminue et la masse passe à l'état meuble.

Ce sont ces sables qui nous ont présenté une faune boldérienne composée des genres suivants : *Leda*, *Nucula*, *Cardita*, *Cardium*, *Pectens*, *Pinna?* et même une coquille ressemblant à une *Pholadomya*, et que nous avons malheureusement brisée. Nous ferons remarquer que presque tous les lamellibranches recueillis sont de petite taille, et que nous avons observé des exemplaires bivalves ayant conservé leur position verticale, ce qui prouve qu'ils ont vécu sur place. La détermination spécifique de ces fossiles est assez laborieuse; mais cette tâche sera facilitée par le grand nombre des individus recueillis.

Quant à l'indication exacte du gîte, c'est la sablonnière n° 64 du levé de la planche de Lubbeck, par MM. van Ertborn et Cogels. Cette exploitation se trouve à gauche de la route communale montant au Pellenberg, à l'entrée d'un chemin perpendiculaire à celle-ci et débouchant près de l'église de ce village.

Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de faire ressortir davantage l'importance de cette découverte paléontologique. Nous ferons cependant remarquer que c'est le premier gisement fossilifère boldérien connu sur cette planchette, et que ses fossiles sont dans un meilleur état de conservation que ceux des gisements signalés par M. E. Van den Broeck dans le Limbourg belge.

Nos recherches persévérantes dans ce système nous feront certainement découvrir une faune plus ou moins complète, et nous serons heureux de pouvoir en communiquer une liste à la Société.

Communications des membres.

M. Delvaux attire l'attention sur le fait suivant :

La lecture du 3e fascicule de l'*Esquisse géologique* de notre éminent collègue M. Gosselet, m'a mis à même de constater une divergence dans la manière d'écrire le nom d'un crustacé célèbre dans les régions paniselo-ypresiennes, je veux parler du vénérable *Xanthopsis*.

En Belgique, nous lui accordons généralement le genre masculin, nous disons : *Xanthopsis bispinosus*, tandis qu'en France et en Angleterre on lui attribue avec raison, pensons-nous, le genre féminin : *Xanthopsis bispinosa*.

Il suffit de rechercher l'étymologie de *Xanthopsis* pour reconnaître immédiatement que ″οψις est féminin : on dit en effet, ἡ ″οψις et non ὁ ″οψις.

Comme j'ai commis souvent l'erreur, je m'empresse de venir faire amende honorable.

M. le comte de Limburg-Stirum rapporte qu'il a observé récemment, entre les pierres du radier d'un moulin en démolition, une grande quantité de mollusques fluviatiles, et qu'il attribue à ces coquilles la disparition du mortier qui reliait les assises de la construction.

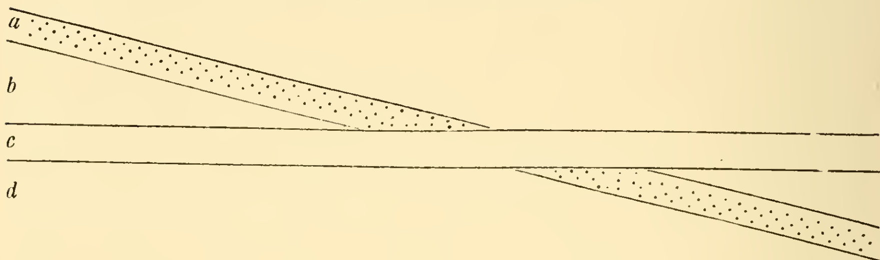
M. le baron van Ertborn fait part de l'observation suivante :

L'on creuse en ce moment une tranchée, destinée à l'établissement d'une rue, reliant la nouvelle prison cellulaire de Saint-Gilles à la chaussée de Waterloo.

La base des sables laekeniens se trouve en ce point vers la côte 75; on pouvait l'observer parfaitement pendant la construction de l'égout de la rue citée plus haut.

Le 28 juillet, la base des sables wemmeliens était visible dans la tranchée que l'on pratiquait pour la création de la nouvelle rue ; vers la côte 81^{m}.

Nous y avons constaté le singulier fait suivant :



Soit *a*. Base graveleuse des sables wemmeliens, légèrement inclinée. Épaisseur 0,05.
b. Sable gris jaunâtre pointillé de glauconie (laekenien).
c. Zone d'altération, sable jaune fin. Épaisseur 0,06.
d. Même sable qu'en *b*.

La couche graveleuse présentait une solution de continuité, au point où elle était traversée par la zone *c*. La couche graveleuse se terminait en biseau au point de rencontre.

Nous nous contentons de communiquer le fait sans en tenter l'explication [1].

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 1/2 heures.

Séance du 1er septembre 1883.

PRÉSIDENCE DE M. H. DENIS.

La séance est ouverte à 4 heures.

Sont présents : MM. H. Denis, vice-président ; P. Cogels, É. Hennequin, L. Pigneur, D. Raeymaekers et Th. Lefèvre, secrétaire.

Se font excuser : MM. J. Crocq, É. Delvaux et baron O. van Ertborn.

Le procès-verbal de la séance du 4 août 1883 est adopté.

[1] Après la séance, nous nous sommes rendu sur les lieux avec notre collègue M. Delvaux, qui a constaté les mêmes faits.